

ACCESSION (Droit d')—

“ “	relativement aux meubles.....	429 à 442
“ “	sur ce qui est produit par la chose.....	409 à 412
“ “	sur ce qui s'unit et s'incorpore à la chose.....	413
ACCROISSEMENT (Droit d')	entre cohéritiers.....	653
“	entre colégataires.....	868
“	entre époux.....	627
“	entre donataires.....	868
ACHETEUR, ses obligations :—	<i>Vide</i> PAIEMENT, INTÉRÊTS, RÉOLUTION, RÉMÉRÉ, VENTE.....	1532
“	troublé ou exposé à l'être peut demander caution avant de payer.....	1535
“	ses droits sur exercice de la résolution, ses obligations....	1539
“	tenu d'enlever les effets achetés.....	1544
ACQUÉREUR, ses droits relativement au pacte de réméré.....		1546 à 1560
“	son droit d'expulser le locataire.....	1663 à 1665
“	préférence entre plusieurs acquéreurs.....	2085 à 2090
“	sur expropriation pour cause d'utilité publique, ne peut être évincé pour hypothèque ou autrement.....	1590
ACQUETS de communauté :—	<i>Vide</i> COMMUNAUTÉ DE BIENS.	
ACTE, ou statut, quand il est public ou privé.....		10
“	privé doit être plaidé spécialement, le public non.....	“
“	notarié, sa forme.....	1208, 1209
“ “	ses effets, ce qu'il prouve.....	1210
“ “	foi qui lui est due.....	1211
“ “	comment peut être contesté.....	“
“	qui doit être fait par plusieurs personnes en exige la majorité. 17, § 19	
“	confirmatif d'un acte ou obligation annulable ne fait preuve....	1214
“	fait à l'étranger, ses effets.....	7
“	recognitif, ne fait point preuve du titre primordial.....	1213
“	sous seing privé, comment fait foi.....	1222
“ “	comment prouvé.....	1223, 1224
“ “	comment acquiert date certaine.....	1225, 1226
“ “	fait foi contre celui qui l'a écrit.....	1227, 1228
“ “	ne fait pas foi en faveur de celui qui l'a écrit. “	1229
ACTES, comment sont prouvés.....		1207
“	comment s'interprètent.....	8
“	leur forme doit être celle du lieu où ils sont passés.....	7
“	de commerce, présumés faits du jour de leur date.....	1226
“	respectueux, ne sont pas obligatoires pour contracter mariage..	123
“	de l'état civil, leur définition.....	17, § 22
“	ne doivent contenir que ce qui est requis.....	39
“	on peut en certains cas s'y faire représenter.....	40
“	doivent être lus aux parties.....	41
“	sont inscrits sur deux registres :— <i>Vide</i> REGISTRES.	
“	comment se prouvent lorsque les registres ont disparu.....	51
“	comment sont rectifiés.....	75, 76
“ “	“ dans le cas d'omission.....	77